

Les EPI

Équipements de Protection Individuelle

Destinés à être portés par le travailleur en vue de le protéger contre les risques menaçants sa sécurité ou santé au travail.



Protéger
la personne



Sécuriser
les lieux de travail



Travailler
en limitant les risques

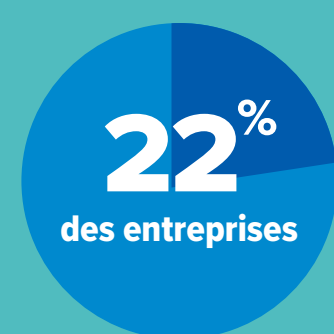


80%

des entreprises admettent ne pas connaître les normes de leurs EPI



Aucun contrôle sur l'entretien



Entretien à la charge des salariés

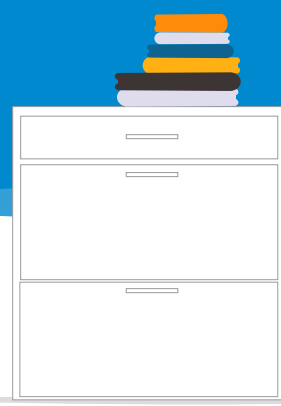


Un quart des porteurs d'EPI lavent parfois leur vêtement de travail avec les autres vêtements

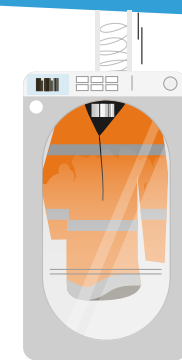


La majorité des salariés ne connaissent pas l'importance de suivre le nombre de lavages de leurs EPI

Plus de la moitié des salariés délèguent l'entretien de leurs EPI à leur famille



Ayez le réflexe Initial



Respecter
les obligations d'entretien



Préserver
les fonctions de protection



Réaliser
le contrôle qualité



Assurer
la durée de vie des vêtements de travail et de protection

Nous joindre

Tel : 0800 00 96 92

<https://www.initial-services.fr/textiles>